



Dissocier les taxes sur le tabac du commerce illicite en Afrique

Max Gallien

Le tabagisme en Afrique : peu développé mais à croissance rapide

Traditionnellement, fumer du tabac est bien moins commun en Afrique qu'en Europe ou en Amérique du Nord. Mais c'est en train de changer. A l'heure où les populations de l'hémisphère nord commencent à diminuer leur consommation, l'Afrique est devenue un marché porteur pour l'industrie du tabac. La prévalence du tabagisme en Europe a chuté d'un tiers depuis les années 90, et même plus en Amérique (44%). Pendant ce temps, le tabagisme en Afrique a augmenté de plus de 50% (Reitsma et al. 2017).¹ Parmi les nouveaux fumeurs d'Afrique, les jeunes sont particulièrement surreprésentés (N. Ramanandraibe and A.E. Ouma 2011; Blecher and Ross 2013). Cela fait partie d'un transfert plus global de la consommation de tabac des pays les plus riches vers les pays les plus pauvres – les estimations montrent que, parmi les 8,3 millions de décès liés au tabac attendues d'ici 2030, 6,8 millions auront lieu dans des pays à revenu faible ou intermédiaire (Mathers and Loncar 2006). L'Afrique fait face non seulement à une

augmentation des coûts de santé publique en lien avec le tabagisme mais également à des pertes humaines, en majorité des hommes, causées par des maladies liées au tabac.

Les taxes sur le tabac à la rescousse ?

Le taux de tabagisme en Afrique est encore faible, mais il augmente rapidement. Les gouvernements africains ont donc aujourd'hui l'occasion de prendre des mesures qui amélioreront considérablement la santé pour les décennies à venir (Blecher and Ross 2013; Méndez et al. 2013). En plus des mesures telles que les restrictions sur la publicité, les campagnes d'information et la protection des populations contre l'exposition au tabagisme passif, la taxation du tabac a été identifiée comme l'outil politique le plus efficace en matière de réduction du tabagisme dans sa globalité. D'après les études, il est estimé qu'une augmentation de 10 % du prix du tabac dans les pays à revenu faible ou intermédiaire entraînerait une réduction de 5 % de la consommation (National Cancer Institute 2017). L'article 6 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac souligne que 'le prix et les mesures fiscales sont des mesures

¹ Certaines exceptions seront discutées ci-après

efficaces et importantes dans la réduction du tabagisme chez différents segments de la population, en particulier chez les jeunes¹ et encourage leur adoption. En plus de générer de nouveaux revenus, les taxes sur le tabac ont une mise en œuvre relativement économique avec un coût estimé pour les pays à revenu faible ou intermédiaire de l'ordre de 0,05 \$ par capita et par an (Chisholm et al. 2011). Parmi les diverses catégories de taxes prélevées sur les produits du tabac, les recherches ont montré que les taxes d'accises spécifiques sont celles qui ont le plus d'impact sur l'augmentation des prix et par conséquent sur la santé publique (Petit and Nagy 2016).

Et pourtant, malgré l'efficacité et le coût comparativement faible de la mise en œuvre des taxes d'accises sur les produits du tabac, les pays à revenu faible ou intermédiaire ont globalement maintenu des niveaux de taxation du tabac beaucoup plus faibles que les pays à revenu élevé (OMS 2020). Bien que 44 pays africains aient signé la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT), les taxes sur le tabac appliquées sur le continent restent extrêmement basses. En 2019, seuls trois pays (Île Maurice, Madagascar et Egypte) ont atteint les recommandations de l'OMS et appliqué un ensemble de taxes à hauteur d'au moins 75 % du prix de vente au détail. En fait, au cours de la dernière décennie, les cigarettes sont devenues moins chères dans plus d'une douzaine de pays d'Afrique (WHO 2020: 145).² Pourquoi les gouvernements africains ne prennent-ils pas les bonnes décisions?

Taxes sur le tabac et contrebande du tabac : talon d'Achilles ou cheval de Troies?

Une des raisons les plus communément avancées à l'encontre de la taxation du tabac est le risque qu'en augmentant le prix des cigarettes et en particulier en contribuant aux différences de prix entre pays, la taxation du tabac pourrait amener plus de contrebande des produits du tabac. Cet argument repose essentiellement sur l'a priori selon

lequel la contrebande serait hautement influencée par les différences de prix frontaliers et qu'une taxation plus élevée augmenterait sa profitabilité. En plus d'altérer, voire même d'éliminer, les effets espérés des taxes sur le tabac au niveau du revenu, la contrebande de tabac met en danger un large spectre des politiques de santé. La contrebande fait diminuer le prix de vente au détail des cigarettes, utilisant souvent des réseaux de distribution non régulés et donc plus facilement accessibles aux enfants et adolescents (Dutta 2019). Il y a aussi le risque que cela finance des acteurs impliqués dans le crime organisé, avec diverses répercussions négatives à travers la société.

Les rapports commissionnés par l'industrie du tabac soulignent la grande ampleur de la contrebande de produits du tabac en Afrique. Lors du sommet sur les marchés illicites de *The Economist* à Addis-Abeba en 2019, les discussions ont mis en évidence que 40 % du tabac vendu en Ethiopie avait été importé illégalement.³ Une étude menée par le Tobacco Institute d'Afrique du Sud estime qu'en 2008 les cigarettes de contrebande ont constitué 20 % du marché d'Afrique du Sud, qui est pourtant un des pays ayant mis en œuvre des taxes d'accises relativement élevées. Les pertes consécutives de revenus pour le gouvernement étaient de 236 millions de dollars US (van Walbeek and Shai 2015). Cela souligne l'étendue potentielle de cet argument mais par la même occasion son principal problème – bon nombre d'études s'accompagnent d'importants conflits d'intérêt. Le sommet sur le commerce illicite de *The Economist* organisé à Addis-Abeba était cofinancé par Japan Tobacco International qui était devenue peu de temps auparavant actionnaire majoritaire de la National Tobacco Enterprise d'Ethiopie privatisée.⁴ Le Tobacco Institute d'Afrique du Sud représente un groupe de lobbying industriel, qui dans une étude ultérieure a corrigé ses estimations pour cette même année en les réduisant à 7,9 % (van Walbeek and Shai 2015).

² Les données sont ici limitées aux données de l'OMS disponibles.

³ <https://www.capitalethiopia.com/capital/about-40-of-ethiopian-tobacco-market-is-illegal/>

L'utilité du spectre de la contrebande pour les arguments soutenus par l'industrie du tabac à l'encontre de la taxation du tabac a amené les industriels à financer un déluge de prétendues recherches et analyses. L'industrie du tabac a tout particulièrement intérêt à surévaluer à la fois l'importance de la contrebande de tabac et l'importance de la responsabilité de la fiscalité dans la contrebande – tendance des recherches financées par l'industrie systématiquement soulignée par les études indépendantes (Gallagher et al. 2019; Smith et al. 2013; Chen et al. 2015). L'une d'elle souligne : 'par leurs efforts assidus effectués ces dernières années, les sociétés du tabac ont efficacement détourné le Protocole du commerce illicite (...) et utilisé activement la menace du [commerce] illicite pour contrer les politiques de contrôle du tabac en argumentant, faussement, que les politiques de contrôle du tabac entraînent une augmentation du [commerce] illicite' (Gilmore et al. 2015:12).

Les recherches indépendantes se sont montrées beaucoup plus suspicieuses du lien entre taxation du tabac et contrebande. Un rapport global récemment publié par la Banque mondiale conclut que 'contrairement à ce qui est affirmé par l'industrie du tabac, les taxes et les prix n'ont qu'un impact minime sur la part de contrebande dans le marché des cigarettes au niveau national' (Dutta 2019). L'Afrique permet d'illustrer cette observation à une échelle macroscopique car elle allie de faibles taxes sur le tabac et des prix bas comparés à l'Europe, à des degrés de contrebande plus élevés dans certaines parties du continent.

Pour comprendre les relations entre la taxation du tabac et la contrebande en Afrique, il faut donc effectuer une lecture critique des données disponibles et se concentrer sur les recherches indépendantes et examinées par des comités de recherche. Bien qu'il n'y ait que peu de recherches portant sur ces problématiques en Afrique comparé à d'autres régions, les preuves disponibles indiquent une relation plus complexe entre taxation et contrebande.

“L'industrie du tabac a tout particulièrement intérêt à surévaluer à la fois l'importance de la contrebande de tabac et l'importance de la responsabilité de la fiscalité dans la contrebande – tendance des recherches financées par l'industrie systématiquement soulignée par les études indépendantes.”

(Gallagher et al. 2019; Smith et al. 2013; Chen et al. 2015)

Taxation du tabac et contrebande en Afrique du Sud

Une grande partie des études indépendantes portant sur la contrebande du tabac sur le continent se concentre sur l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud a entrepris d'utiliser une politique délibérée de contrôle du tabac dans les années 90, notamment via une forte augmentation des taxes d'accises. Cela a entraîné une chute de plus de 60 % de la consommation de cigarettes par personne au début des années 2000 (van Walbeek and Shai 2015). Malgré l'augmentation rapide des taxes, la part de marché occupée par la contrebande semble n'avoir que peu progressé pendant cette période, avec des chiffres issus des études indépendantes substantiellement inférieurs à ceux suggérés par les estimations de l'industrie du tabac (Blecher 2010). Il est crucial de noter que cela ne semble

⁴ <https://events.economist.com/events-conferences/emea/global-illicit-trade-summit/> (accessed 26 March 2020).

pas avoir affecté de manière conséquente les effets recherchés de ces augmentations fiscales sur le revenu et la santé. En utilisant une méthode de contrôle synthétique afin d'estimer les tendances dans la consommation de tabac en Afrique du Sud, une étude de 2017 a directement relié la diminution substantielle du tabagisme et les mesures fiscales (Chelwa et al. 2017). Même si la part de marché relative des cigarettes de contrebande augmente, la consommation réelle a diminué tant au niveau du marché licite que du marché illicite. Il est à souligner que le revenu fiscal issu des taxes d'accises plus élevées surpasse les pertes fiscales dues au marché noir (Blecher 2010).

Plus récemment, une série d'études a cependant révélé que la part de marché occupée par les cigarettes issues du commerce illicite a connu une forte croissance après 2010 en Afrique du Sud, au point d'atteindre environ un tiers du marché (Vellios et al. 2019). Cependant, une grande partie de ces cigarettes issues du commerce illicite n'est pas issue de la contrebande, mais est produite localement. Etant donné que les augmentations des taxes durant cette période sont restées relativement faibles comparées à celles des années 90, et qu'une étude récente a déterminé que ces augmentations n'ont pas eu d'effet statistiquement significatif sur la part de marché occupée par les cigarettes du commerce illicite. Ainsi, le cas de l'Afrique du Sud démontre que ce sont des facteurs non dépendants du prix plutôt que des augmentations de taxes qui alimentent le commerce illicite du tabac (Vellios et al. 2019).

Administration fiscale et mise en œuvre

Plusieurs études récentes dans la bibliographie du contrôle du tabac soulignent que le volume du marché illicite du tabac dépend plus de l'administration fiscale que du niveau d'imposition, et dépend en particulier de l'efficacité des mécanismes de mise en application et de surveillance (Joossens and Raw 2003, 2008; Chaloupka et al. 2011). Il s'agit de défis particulièrement importants sur le continent

Plusieurs études récentes dans la bibliographie du contrôle du tabac soulignent que le volume du marché illicite du tabac dépend plus de l'administration fiscale que du niveau d'imposition, et dépend en particulier de l'efficacité des mécanismes de mise en application et de surveillance.

(Joossens et Raw 2003, 2008; Chaloupka et al. 2011)

africain. Une étude portant sur les cigarettes de contrebande au sein de l'Union douanière d'Afrique Australe (SACU) souligne le peu de capacités et de compétences à disposition des agences gouvernementales présentes dans la région pour combattre le marché illicite du tabac (Eads et al. 2019). C'est repris par une étude conjointe en Afrique du Sud qui soutient que la forte croissance de la contrebande de tabac vers l'Afrique du Sud depuis 2015 est corrélée à 'une période tourmentée dans le service des impôts d'Afrique du Sud, au cours de laquelle bon nombre de fonctions relatives à la mise en application ont été largement réduites' (Vellios et al. 2019: 1). De manière réciproque, une étude sur les prix des cigarettes et de l'alcool aux frontières du Botswana souligne que, malgré l'augmentation des prélèvements sur ces produits, le Botswana a réussi à limiter la contrebande via des mesures efficaces au niveau des douanes et des contrôles aux frontières. (van der Zee and van Walbeek 2019). De même, une étude menée au Kenya, évaluant la mise en œuvre de systèmes de suivi et de localisation combinés au suivi

électronique des cargaisons, souligne l'impact des renforcements des systèmes de mise en application sur la limitation de la contrebande et sur la protection du revenu fiscal, ainsi que l'importance de mettre en œuvre des mesures claires et complètes. L'étude conclut que 'le gouvernement du Kenya, avec son système de contrôle du marché noir, ne devrait pas accepter que l'excuse du marché noir soit utilisée comme frein au développement d'une réforme plus vigoureuse des taxes sur le tabac' (Ross 2019: 582).

Les trop faibles moyens de mise en application et la corruption au sein des services publics clés font non seulement partie d'un éventail de facteurs à l'origine de la contrebande et d'autres problématiques majeures en Afrique du Nord, mais ils sont également enchevêtrés dans un cadre social et politique plus large qu'il est essentiel de considérer. Une étude récente de la contrebande en Afrique du Nord montre que, bien souvent, les acteurs gouvernementaux sont amenés à tolérer les réseaux de contrebande non pas pour une raison de corruption mais à cause de l'importance économique de ces réseaux pour les zones frontalières (Gallien 2020; Malik and Gallien 2019). Si les revenus provenant des réseaux de contrebandes sont essentiels aux ressources des populations frontalières marginalisées, une mise en application plus stricte au niveau des frontières risque de faire s'effondrer l'économie locale ou de créer de profondes tensions sociales. Pour être politiquement et socialement acceptables, les politiques sur la contrebande se doivent d'être associées à des actions de développement plus larges de ces zones.

Par ailleurs, les intérêts économiques de la contrebande du tabac et de l'évasion fiscale n'attirent par uniquement les trafiquants et les petits escrocs. Comme le montre diverses études récentes, les grandes sociétés internationales du tabac ont aussi eu parfois recours à des réseaux du commerce illégal afin de positionner leurs produits sur un nouveau marché et éviter les coûts liés aux taxes et aux tarifications, de contourner

les règlements en matières d'emballage et de prix ou d'affaiblir les monopoles nationaux (Collin et al. 2004). Ces derniers points soulignent l'importance de contrôler la chaîne d'approvisionnement et de surveiller l'industrie afin de combattre le commerce illégal de cigarettes en Afrique.

Dissocier les taxes sur le tabac du commerce illicite en Afrique – recommandations clé en termes de politique

Les recherches résumées ici suggèrent largement que l'existence du commerce illicite du tabac ne devrait pas dissuader les décideurs politiques d'augmenter les taxes sur les produits dérivés du tabac. Il a été prouvé que la fiscalité est l'outil politique le plus efficace pour limiter le tabagisme et les coûts humains et sanitaires qui y sont liés, tout en augmentant le revenu. L'expérience montre que la meilleure stratégie réside dans l'utilisation des taxes d'accises spécifiques appliquées de manière équilibrée sur tous les produits dérivés du tabac et régulièrement augmentées pour suivre les effets d'inflations et les revenus des ménages. Etant donné qu'à ce jour très peu de pays sur le continent appliquent les suggestions de l'OMS concernant la taxation des produits du tabac à hauteur de 75% du prix de vente au détail, la marge potentielle d'augmentation de la taxation du tabac en Afrique est substantielle. Si cela entraîne une augmentation du commerce illicite, les décideurs politiques devront prendre des mesures afin de contrer les risques encourus au niveau de la santé, du revenu et de la gouvernance. Cependant, cette augmentation du commerce illicite n'est ni automatique, ni inévitable. Il est également peu probable qu'elle annule les effets d'une taxation plus élevée du tabac sur la santé et sur le revenu et elle peut être évitée grâce à un éventail d'outils politiques. Les conclusions d'un récent rapport sont que les mesures visant à réduire le commerce illicite du tabac et la réforme des taxes sur le tabac, incluant notamment une augmentation significative des taxes sur le tabac, devraient être considérées

comme complémentaires dans l'assistance à la réduction de la morbidité et de la mortalité et à l'augmentation des recettes publiques (Dutta 2019). Nous présentons ci-dessous cinq autres recommandations en matière de politique :

1. La coopération et coordination des taxes sur le tabac et des prix au niveau régional est une option efficace pour réduire le lien entre augmentations des taxes sur le tabac et commerce illicite. Bien que les différences tarifaires ne soit qu'un des moteurs du commerce illicite du tabac, les possibilités d'arbitrages pour les contrebandiers aux frontières peuvent être réduites en limitant les différences fiscales entre les pays voisins. Les recommandations de l'OMS peuvent fournir une référence en vue d'une coordination. Il est important d'intensifier les efforts de mise en application de telles mesures coordonnées, avec la CEDEAO par exemple, et d'encourager la mise en œuvre de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (FCTC) et du protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (ITP).
2. L'amélioration du contrôle de la chaîne d'approvisionnement du tabac en Afrique est une priorité essentielle afin de limiter le commerce illicite du tabac sur le continent. Ce n'est pas limité aux postes frontières ou aux zones frontalières mais s'étend de la production à l'importation et à la distribution, aux zones de transit et aux zones franches. Les timbres d'accises et les vignettes peuvent aider au contrôle de la chaîne d'approvisionnement mais les recommandations appellent au développement des mesures de suivi et de localisation. Comme les systèmes de suivi et de localisation de plus grande ampleur requièrent en général d'importantes infrastructures, il est crucial d'étudier en détail les fournisseurs. Comme il est souligné dans l'ITP, l'implication de l'industrie du tabac dans le développement de ces infrastructures doit être rejetée et les produits offerts par l'industrie du tabac, comme Codentify, doivent être considérés avec la plus grande précaution (Ross et al. 2018; Gilmore et al. 2019).
3. Comme le marché du tabac dans beaucoup de pays d'Afrique est relativement petit mais qu'il se développe, les politiques en matière de taxation du tabac et d'élimination du commerce illicite du tabac doivent être coordonnées à des politiques plus larges de prévention du tabagisme et d'éducation de la population.
4. Les deux politiques de réforme des taxes sur le tabac et de lutte contre le commerce illicite du tabac doivent être développées en considérant clairement la distribution et l'équité. Les recherches récentes soulignent que la taxation du tabac ne devrait pas être perçue comme étant régressive car elle a des effets positifs sur la santé et les comportements des ménages aux revenus plus faibles (Fuchs Tarlovsky et al. 2019). De même, les politiques luttant contre le commerce illégal peuvent avoir des effets distributifs, en particulier lorsqu'elles concernent des populations marginalisées des zones frontalières. Si nécessaire, les politiques doivent être finement coordonnées à des politiques de développement plus larges dans les régions affectées.
5. Les structures et les causes de la contrebande dépendent grandement du contexte et les informations sur les taxes ou les prix ne suffisent pas à les définir. La politique dans ce domaine, et plus particulièrement dans la grande diversité des contextes économiques et politiques qui coexistent en Afrique, doit être développée en considérant conjointement: les moyens à disposition des institutions fiscales et des institutions en charge du respect des lois, et les marchés des commerces du tabac qu'ils soient licites ou illicites – et plus particulièrement la grande diversité de facteurs favorisant le commerce illicite. Les données existantes sur les sujets de la contrebande de tabac et du tabagisme en Afrique doivent être encore renforcées afin de soutenir la mise en place de politiques efficaces dans ce contexte, en se concentrant sur les recherches financièrement indépendantes de l'industrie du tabac.

Further reading

- Blecher, E. (2010) 'A Mountain or a Molehill: Is the Illicit Trade in Cigarettes Undermining Tobacco Control Policy in South Africa?', *Trends in Organized Crime* 13: 299-315, <https://doi.org/10.1007/s12117-010-9092-y>
- Blecher, E. and Ross, H. (2013) 'Tobacco Use in Africa: Tobacco Control through Prevention', American Cancer Society, <https://www.cancer.org/content/dam/cancer-org/cancer-control/en/reports/tobacco-use-in-africa-tobacco-control-through-prevention.pdf>
- Chaloupka, F.J., Straif, K. and Leon, M.E. (2011) 'Effectiveness of Tax and Price Policies in Tobacco Control', *Tobacco Control* 20(3): 235-38 <https://doi.org/10.1136/tc.2010.039982>.
- Chelwa, G., van Walbeek, C. and Blecher, E. (2017) 'Evaluating South Africa's Tobacco Control Policy Using a Synthetic Control Method', *Tobacco Control* 26(5): 509-17, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2016-053011>
- Chen, J., McGhee, S.M., Townsend, J., Lam, T.H. and Hedley, A.J. (2015) 'Did the Tobacco Industry Inflate Estimates of Illicit Cigarette Consumption in Asia? An Empirical Analysis', *Tobacco Control* 24(e2): e161-167, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2014-051937>
- Chisha, Z., Janneh, M.L. and Ross, H. (2019) 'Consumption of legal and illegal cigarettes in the Gambia', *Tobacco Control*, Published Online First: 30 May 2019, doi: 10.1136/tobaccocontrol-2019-055055
- Chisholm, D., Abegunde, D., Mendis, S. and World Health Organization (2011) *Scaling up Action against Noncommunicable Diseases: How Much Will It Cost?*, Geneva: World Health Organization, http://www.who.int/nmh/publications/cost_of_inaction/en/
- Collin, J., Legresley, E., MacKenzie, R., Lawrence, S. and K. Lee, K. (2004) 'Complicity in Contraband: British American Tobacco and Cigarette Smuggling in Asia', *Tobacco Control* 13 (Suppl 2): ii104-111, <https://doi.org/10.1136/tc.2004.009357>
- Dutta, S. (ed.) (2019) *Confronting Illicit Tobacco Trade: A Global Review of Country Experiences*, Washington DC: The World Bank
- Eads, M., Snyckers, T. and Butler, Z. (2019) 'Southern Africa Customs Union (Botswana, Lesotho, Namibia, South Africa, and Eswatini) and Zambia: Addressing the Illicit Flow of Tobacco Products', in S. Dutta (ed.), *Confronting Tobacco Illicit Trade: A Global Review of Country Experiences*, Washington DC: The World Bank
- Fuchs Tarlovsky, A., Marquez, P.V., Dutta, S. and Gonzalez Icaza, M.F. (2019) 'Is Tobacco Taxation Regressive? Evidence on Public Health, Domestic Resource Mobilization, and Equity Improvements', The World Bank, <http://documents.worldbank.org/curated/en/893811554737147697/Is-Tobacco-Taxation-Regressive-Evidence-on-Public-Health-Domestic-Resource-Mobilization-and-Equity-Improvements>
- Gallagher, A.W., Evans-Reeves, K.A., Hatchard, J.L. and Gilmore, A.B. (2019) 'Tobacco Industry Data on Illicit Tobacco Trade: A Systematic Review of Existing Assessments', *Tobacco Control* 28(3): 334-45, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2018-054295>
- Gallien, M. (2020) 'Smugglers and States: Illegal Trade in the Political Settlements of North Africa', London School of Economics, <http://etheses.lse.ac.uk/4116/>
- Gilmore, A.B., Fooks, G., Drope, J., Aguinaga Bialous, S. and Jackson, R.R. (2015) 'Exposing and Addressing Tobacco Industry Conduct in Low and Middle Income Countries', *Lancet* 385 (9972): 1029-43, [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(15\)60312-9](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(15)60312-9)
- Gilmore, A.B., Gallagher, A.W. and Rowell, A. (2019) 'Tobacco Industry's Elaborate Attempts to Control a Global Track and Trace System and Fundamentally Undermine the Illicit Trade Protocol', *Tobacco Control* 28(2): 127-40, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2017-054191>
- Joossens, L. and Raw, M. (2008) 'Progress in Combating Cigarette Smuggling: Controlling the Supply Chain', *Tobacco Control* 17(6): 399-404, <https://doi.org/10.1136/tc.2008.026567>
- Joossens, L. and Raw, M. (2003) 'Turning off the Tap: The Real Solution to Cigarette Smuggling', *The International Journal of Tuberculosis and Lung Disease: The Official Journal of the International Union Against Tuberculosis and Lung Disease* 7(3): 214-22
- Malik, A. and Gallien, M. (2019) 'Border Economies of the Middle East: Why Do They Matter for Political Economy?', *Review of International Political Economy* 0(0): 1-31, <https://doi.org/10.1080/09692290.2019.1696869>
- Mathers, C.D. and Loncar, D. (2006) 'Projections of Global Mortality and Burden of Disease from 2002 to 2030', *PLOS Medicine* 3(11): e442, <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.0030442>
- Méndez, D., Alshanteey, O. and Warner, K.E. (2013) 'The Potential Impact of Smoking Control Policies on Future Global Smoking Trends', *Tobacco Control* 22(1): 46-51, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2011-050147>
- National Cancer Institute (2017) *The Economics of Tobacco and Tobacco Control*, NCI Tobacco Control Monograph Series, US Department of Health and Human Services
- Petit, P. and Nagy, J. (2016) *How to Design and Enforce Tobacco Excises?*, Washington DC: International Monetary Fund, <http://elibrary.imf.org/view/IMF061/23790-9781475546651/23790-9781475546651/23790-9781475546651.xml>
- Ramanandraibe, N. and Ouma, A.E. (2011) 'Facts on Tobacco Use in the African Region', WHO Regional Office for Africa, <https://www.afro.who.int/sites/default/files/2017-06/facts-on-tobacco-use-in-the-african-region.pdf>
- Reitsma, M.B., Fullman, N., Ng, M., Salama, J.S., Abajobir, A., Abate, K.H., Cristiana Abbafati, C. et al. (2017) 'Smoking Prevalence and Attributable Disease Burden in 195 Countries and Territories, 1990-2015: A Systematic Analysis from the Global Burden of Disease Study 2015', *The Lancet* 389(10082): 1885-1906, [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(17\)30819-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(17)30819-X)
- Ross, H. (2019) 'Kenya: Controlling Illicit Cigarette Trade', in S. Dutta (ed) *Confronting Tobacco Illicit Trade: A Global Review of Country Experiences*, Washington DC: The World Bank
- Ross, H., Eads, M. and Yates, M. (2018) 'Why Governments Cannot Afford Codensity to Support Their Track and Trace Solutions', *Tobacco Control* 27(6): 706-8, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2017-053970>
- Smith, K.E., Savell, E. and Gilmore, A.B. (2013) 'What Is Known about Tobacco Industry Efforts to Influence Tobacco Tax? A Systematic Review of Empirical Studies', *Tobacco Control* 22(2): 144-53, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2011-050098>
- Stoklosa, M. and Ross, H. (2014) 'Contrasting Academic and Tobacco Industry Estimates of Illicit Cigarette Trade: Evidence from Warsaw, Poland', *Tobacco Control* 23(e1): e30-34, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2013-051099>
- van der Zee, K., Vellios, N., van Walbeek, C. and Ross, H. (2020) 'The Illicit Cigarette Market in Six South African Townships', *Tobacco Control*, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2019-055136>
- van der Zee, K. and van Walbeek, C. (2019) 'An Analysis of Alcohol and Cigarette Prices in Maseru, Gaborone, and Neighboring South African Towns', in S. Dutta (ed) *Confronting Tobacco Illicit Trade: A Global Review of Country Experiences*, Washington DC: The World Bank
- van Walbeek, C. and Shai, L. (2015) 'Are the Tobacco Industry's Claims about the Size of the Illicit Cigarette Market Credible? The Case of South Africa', *Tobacco Control* 24(e2): e142-46, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2013-051441>
- Vellios, N., van Walbeek, C. and Ross, H. (2019) 'Illicit Cigarette Trade in South Africa: 2002-2017', *Tobacco Control*, <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2018-054798>
- WHO (2020) *WHO Report on the Global Tobacco Epidemic 2019*, S.I.: World Health Organisation

Credits

Max Gallien est un scientifique politique spécialisé dans les politiques des économies informelles et illégales, l'économie politique du développement et les politiques modernes au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Max est un chercheur de l'IDS dans le groupe de recherche sur la gouvernance et il travaille également à l'ICTD où il dirige avec Vanessa van den Boogaard le programme de recherche sur l'informalité et la fiscalité. Il est titulaire d'un doctorat en développement international de la London School of Economics où ses recherches portaient sur le rôle de la contrebande dans les accords politiques en Afrique du Nord.

Merci à Dr Hana Ross de la Research unit on the economics of excisable products (REEP) de l'université du Cap en Afrique du Sud pour ses commentaires et conseils. Ce bulletin politique est publié en association avec le projet sur les réformes de la taxe sur le tabac en Afrique de l'Ouest, dans le cadre de l'Initiative de recherche sur la dimension économique de la lutte anti-tabac, financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et Cancer Research UK

Traduit en Français par Cyrielle Havard-Bourdaïs

L'ICTD (Centre International pour la Taxe et le Développement) est financé par l'aide soutenue par le gouvernement britannique, et par une subvention de la Fondation Bill et Melinda Gates; cependant notez que les opinions exprimées ne reflètent pas forcément les politiques officielles du gouvernement britannique ni celles de la Fondation Gates. Les lecteurs sont encouragés à citer et reproduire le contenu de la série. En retour, l'ICTD demande une reconnaissance due et que les citations soient mises en référence comme ci-dessus.



L'ICTD est basé à l'Institut des études de développement, Brighton BN1 9RE UK.

Première publication par l'Institut d'Etudes de Développement (IDS) en mai 2020.

© Institute of Development Studies, 2020



International Centre for Tax and Development
at the Institute of Development Studies
Brighton BN1 9RE, UK

T +44 (0)1273 606261 F +44 (0)1273 621202 E info@ictd.ac W www.ictd.ac